



# Khepert-Ankhu Papers

## Sheny-Seba

n°02, I, Schemou 6255 (04/2019)



### « Neheh » (nhh) :

## La notion de temps dans un conte philosophique égyptien

Mahougnon Sinsin

Nous voulons ici examiner quelques occurrences du terme « *neheh* » dans le *Conte du Paysan Eloquent*. Ce texte est antérieur à la fin de la XIII<sup>ème</sup> Dynastie (1803 –1649 BCE). Alain Anselin le résume comme suit :

Un paysan du Ouadi Natron, *Snt hm3t*, conduit ses ânes dans la Vallée pour la ravitailler en plantes médicinales, en natron, et en sel (...). Son voyage est une odyssée sociale où le Paysan parcourt la hiérarchie de la société égyptienne [du grand intendant à *Nn(i)-nswt*, Herakleopolis, au *nswt-bity* Nebkaouré, roi hérakléopolitain de la fin des IX-X<sup>e</sup> dynasties]. C'est aussi un témoignage des manières de gérer les conflits et même un véritable cours de droit, fondé sur des principes d'équité, Jan Assmann y voit même un Traité de la Maât. C'est enfin la mise en évidence très fine, pleine d'humour, des écarts -abus de pouvoir, clientélisme, corruption-, entre le discours de justice et les pratiques sociales des fonctionnaires à qui la gestion en est confiée.<sup>1</sup>

### I- Occurrences du terme « *neheh* » dans le *Conte du Paysan Eloquent* : extraits<sup>2</sup>

*T.1* : « Le grand intendant, fils de Mérou, Rensi dit alors : « Ne crains rien, paysan ! Vois, on t'a infligé cela pour (te) garder avec moi ! » Sur ce, ce paysan fit un serment en (disant) : « C'est seulement de ton pain que je mangerai et de ta bière que je boirai pour toujours (*neheh*) ! »

<sup>1</sup> A. Anselin (Ed.), Introduction à « L'Âne et le bateau. Sept études autour des Contes du Paysan et du Naufragé », Unité de Recherche-Action Guadeloupe, 5.

<sup>2</sup> In P. Grandet, *Contes de l'Égypte ancienne*, Paris, 1998.



T.2 : « La Maât est vouée à **neheh**, car elle accompagne celui qui la pratiquait jusque dans la nécropole. Il est en effet inhumé, la terre s'étant unie à lui, mais son nom ne peut être effacé sur terre. On se souvient de lui à propos du bien car c'est la règle des paroles divines».

T.3 : « Punis le voleur ! Protège le misérable ! Ne deviens pas le flot (dévastateur) contre le suppliant ! Prends garde que **neheh** approche ! Aspire à vivre longtemps selon le proverbe : "C'est le souffle du nez que de pratiquer la Maât !" »

T.4 : « Et toi, vas-tu être un homme du temps (**neheh**) ? »

## II- Commentaire

Voyons tout d'abord le champ lexical de la notion de temps en égyptien pharaonique. Il est composé des termes suivants : *djet* (*d.t*), éternité ; *min*, aujourd'hui ; *šf*, hier ; *renepet* (*rnp.t*), année ; *ter* (*tr*), moment ; *heru* (*hrw*), jour ; *grḥ*, nuit ; *dwaw*, matin.<sup>3</sup> La permutation des termes « *djet* » et « *neheh* » dans certains textes a souvent induit des auteurs à les considérer comme des synonymes. En réalité, « *djet* » renvoie à l'éternité, à l'immuabilité tandis que « *neheh* » désigne généralement le flux temporel. Pour connoter temporellement les notions transcendantes, on utilise généralement « *djet* ». Prenons par exemple la notion de « Maat ». Ptahhotep écrit :

« Si tu écoutes cela, (ce) que je t'ai dit, chacun de tes desseins se trouvera porté en avant. Quant à l'action de la **Maât** correspondante, c'est sa richesse, son souvenir passant de bouche en bouche en raison de la perfection de leurs discours, car chaque mot aura été rapporté, sans que cela ne disparaisse sur cette terre, jamais (*djet*) ! ».<sup>4</sup>

Frédéric Servajean commente :

La Maât – et ses corollaires –, comme codification du monde, est donnée avec la création, elle n'est donc pas soumise à ce qui est la principale caractéristique du temps, c'est-à-dire à l'usure, au vieillissement et à la corruption. En tant que donnée de la création ou peut-être même antérieure, elle est immuable et éternelle, elle est *djet* ; c'est pourquoi lorsqu'il s'agit de la caractériser temporellement, même avec des adverbes du type « toujours » ou « jamais », c'est le mot *djet* qui est utilisé.<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> Voir M. Malaise et J. Winand, Grammaire raisonnée de l'égyptien classique, Aegytiaca Leodiensia, Liège 1999, pp. 61-62.

<sup>4</sup> Zb. Zaba, *Les maximes de Ptahhotep*, Prague, 1958, p. 57.

<sup>5</sup> F. Servajean, « A propos du temps (neheh) dans quelques textes du Moyen-Empire », in *ENIM* 1, 2008, p. 17.



Lorsque l'on pratique la Maat, l'on est tendu vers l'éternité. Mais l'on expérimente aussi la densité de la durée, la valeur du temps qui s'écoule ici et maintenant ; l'on participe à ce que le rekh-sai Montouhotep, l'auteur de l'*Enseignement loyaliste*, appelle le « dessein du temps » (*Shr n neheh*) :

Je vais vous dire ce qui est important, je vais faire en sorte que vous écoutiez, je vais faire en sorte que vous preniez connaissance du *dessein de neheh*, (pour) une conduite de vie juste et une existence paisible.<sup>6</sup>

Le « dessein du temps », c'est la plénitude du temps, une plénitude qui dépend non du destin, mais de la qualité des choix de vie. Les choix de vie justes, vécus dans le « dessein du temps », conduisent à l'éternité.

L'emploi du terme « neheh » dans T.4 peut sembler, à première vue, paradoxal : « La Maat est vouée à neheh ». Ici, « Neheh » est lié à la notion de « Maat ». Or, comme il a été indiqué plus haut, « Maat » est généralement associée à « djet ». C'est sans doute ce qui a poussé Assmann à traduire l'énoncé comme suit : « La Maat est éternelle » (*Jw sw.t Maat r neheh*).<sup>7</sup> Cette traduction semble un peu forcée, mais elle laisse entrevoir que la dimension temporelle porte en soi un horizon d'éternité. En vivant le temps présent dans l'observance de la Maat, on s'inscrit dans une durée qui se projette dans un futur illimité. « Neheh » charrie donc ici trois notions :

a- L'*éternité* : « La Maat accompagne celui qui la pratique jusque dans la nécropole ». En d'autres termes, elle accompagne dans l'Au-delà ceux qui, pendant leur pèlerinage terrestre, ont observé ses préceptes (Vérité-Justice-Amour). De leur vivant, ils sont appelés « *Geru maa* », c'est-à-dire « les pratiquants de la Maat ». Dans la vie future, après avoir passé l'épreuve de la « pesée du cœur » sur la « balance de la Maat », ils reçoivent le titre de « *Maakheru* », qui signifie : « Ceux qui sont justifiés par la Maat ». Au terme donc du processus, « neheh ayant désormais atteint djet, le temps se fond dans l'éternité, le juste devenant ainsi éternel à l'instar des divinités ».<sup>8</sup>

b- Le *futur temporel illimité* : « Il est en effet inhumé, la terre s'étant unie à lui, mais son nom ne peut être effacé sur terre. On se souvient de lui à propos du bien ».

c- L'*aujourd'hui (min)*, c'est-à-dire le temps de l'action *hic et nunc*. La Maat est dite « vouée à neheh » car c'est dans le temps présent que l'homme est appelé à la méditer et à la mettre en pratique. « Maatiquement » vécu, « neheh » se prolonge dans la durée de l'existence temporelle comme laisse entendre T.3 : « Aspire à vivre longtemps selon le proverbe : “C'est le souffle du nez que de pratiquer la Maât !” ». Cette sentence est précédée d'une proposition dont le sens reste un peu flou :

<sup>6</sup> G. Posener, *L'enseignement loyaliste*. Sagesse du Moyen-Empire, Paris 1976, 55.

<sup>7</sup> J Assmann, *Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, 1989, 69.

<sup>8</sup> F. Servajean, « A propos du temps (neheh) dans quelques textes du Moyen-Empire », 23.



« Prends garde que neheh approche ». Certains auteurs ont eu ici la tentation de traduire « neheh » par « éternité ». Il semble à notre avis plus juste de traduire la phrase de cette manière : « Prends garde, l'accomplissement du temps approche ». Cette traduction a l'avantage de conserver le sens de « neheh » comme flux temporel débouchant sur « djet ».

Reste à préciser le sens de T.4 : « Et toi, vas-tu être un homme du temps (*neheh*) ? » Il est tentant de rapprocher l'expression « être un homme du temps » (*s n nhh*) de la tournure française « être un homme du siècle ». Cela porterait cependant à une opposition radicale entre « neheh » et « djet ». Dans l'acception commune, « vivre dans le siècle » signifie vivre de manière dissolue ou mondaine, sans aucun égard pour les réalités célestes. Or, dans la pensée égyptienne, le monde d'en bas ne s'oppose pas au monde divin. Pour cette raison, être « *s n nhh* » pourrait signifier « vivre la plénitude du temps dans la temporalité du monde ». Cette plénitude, comme il a été dit, est étroitement liée à la pratique de la Maat.